

Le Canard

Montréal, 26 Février, 1881.

de mon infructueuse témérité, je rejoins mon bord...

\*.\*Voici Bourbon—Ce sont sur les côtes de profondes oriques où le flot court en fougoux tourbillons; plus loin, le sucre, le poivre, des nègres énuvés, des cônes de bitume, des cônes neigeux, et plus loin encore, un sol qu'on nomme brûlé, où ne pousse nulle bruyère, où ne grignotte, où ne se promène, où ne orie nul insecto.

St Denis est privé de port; point de sécurité pour les quilles de cuivre les plus solidement chevillées.

Le crêole de Bourbon ou celui d'une île voisine plus riche encore que celle-ci est le type le plus complet d'un cœur excellent: son bonheur, il le jette en dehors pour ne point être heureux tout seul, il sourit du sourire du voisin, il s'onivre de poésie et de mollesse, il ferme les yeux pour que l'existence ne glisse pas trop vite sur ses membres un peu efféminés et dès que vous le voyez, dès que vous l'entendez, vous courez vers lui pour vous dire son frère.

Le crêole d'ici dort-il ou seulement sommeille-t-il? ... Cette question est résolue. Bourbon est l'île du repos et non du sommeil; on se couche, on sent courir toutes les brises sur le front, on pense, on pense toujours, et rien ne vous énerve comme cette perpétuelle suite de gnomes et de sylphes, hôtes joyeux de vos demeures, et fidèle escorte de tout promeneur sur les collines silencieuses ou près des moracs dont le flot polit le pied bitumineux.

Les Sèches sont voisines de Bourbon, elles ne m'occupent que comme un stérile échelon de mes courses, on glisse près d'elles, heureux que les vents vous en éloignent.

Le biok recommence ses bordées; encore des périls, encore des inquiétudes et de l'ennui. Si vous pouviez comprendre, chère, combien m'est funeste mon omnipotence, vous cesseriez de me tenir rigueur, puisqu'elle nous prive tous deux de croquis et de descriptions dont nous tirerions un meilleur bénéfice.

Voyez cette presque île qui se dresse sur tribord et nous brise le cœur... une terre désolée, veuve de mouvement et de verdure; des insectes souffreteux, des rochers d'huîtres, des coquilles en débris, des requins, un soleil de bronze pour le jour, des nuits gelées et brumeuses.

Douze ou quinze êtres châtifs, hideux, crépus, inintelligents, tel est le sol meurtrier où les vents viennent de nous porter, et, près de lui, les îles de Dorre, de Bernier, d'Edels, où l'existence n'est possible pour personne, ou rien ne se meut, rien ne vit, d'où le flot s'éloigne comme le fient ceux qui, les premiers, les découvrirent et les dotèrent de leur nom glorieux.

Une brise joyeuse et soutenue glisse sur les voiles et nous berce d'un délicieux concert.

Nous piquons vers le Nord... Dois-je vous dire quelque chose de Pontdichéry notre stérile et triste colonie presque déserte? Non, elle dessine notre misère: on s'en éloigne bien vite, le cœur serré, les yeux humides, une pensée de deuil sur le front.

(A continuer.)

Un doux euphémisme d'enfant pour désigner une personne borgne: — Tu sais bien, maman, la dame qui a un œil qui dort!

Le CANARD paraît tous les samedis. L'abonnement est de 30 centimes par année, invariablement payable d'avance. On ne prend pas d'abonnement pour moins d'un an. Neus le vendons aux agents huit centimes la douzaine, payable tous les mois.

Vingt par cent de commission accordée à tout personne qui nous fera parvenir une liste de cinq abonnés ou plus.

Annances: Première insertion, 10 centimes par ligne; chaque insertion subséquente, cinq centimes par ligne. Conditions spéciales pour les annonces à long terme.

Mons. A. H. Gervais, de Spencer, Mass., est autorisé à prendre des abonnements, et en collecter le montant.

A. FILIATREAU & CIE, Éditeurs-Propriétaires, No. 8 Rue Ste. Thérèse. Boite 325.

Correspondance Parlementaire et Carnavalesque.

OTTAWA et autres lieux, lère semaine du Carême, 1882.

Illustre palimpseste:

Le Cabit et de facto de la province de Québec, composé de MM. Sénécal, Dansereau et Chapleau, était ici vendredi dernier. Résultat net, ou sale selon le point de vue auquel on se place, cette partie du chemin de fer du Nord qui relie Montréal à Ottawa, a été vendue au Syndicat du Pacifique, ce qui rive le clou aux nombreux syndicats qui s'étaient formés dans le but d'exploiter à la fois la province de Québec et le chemin de fer qu'elle a construit de ses deniers.

La renommée aux cent bouches t'a déjà apporté ces détails, mais je tiens à te les répéter et à te rendre compte de l'effet produit dans nos cercles financiers par cette vente intempestive et désordonnée. Dès que cette nouvelle a été connue, le thermomètre a subi une hausse considérable et la queue des chiens a suivi l'exemple du thermomètre. Le commerce de *pea nuts* (pistaches de terre pour les puristes) a éprouvé des perturbations mirobolantes, et la tempête de neige promise par Venor a été réduite à sa plus simple expression.

Tu comprendras facilement qu'en présence d'une crise monétaire aussi accentuée, les dames d'Ottawa se sont vuës dans la pénible nécessité d'échanorer encore davantage le corsage de leurs robes, par mesure d'économie. Quant à dissimuler les queues traînantes des susdites robes, il n'y a pas à y songer. Les parquets des grands salons rougiraient de honte si le beau sexe n'avait la louable précaution de les ensevelir sous les plis endoyants de ces immenses arrières-traines. Accoutumés à gémir sous le talon de l'aristocrate, ces pauvres tapis n'ont jamais eu l'idée de s'émanciper au point d'accepter de bonne grâce qu'on les expose dans toute leur nudité naturelle aux regards effrontés d'un public insolent. A moi personnellement les parquets en question n'ont jamais fait part de leurs impressions, mais un particulier qui les connaît intimement pour avoir plus d'une fois roulé sous la table après dîner, m'assure qu'ils lui ont soufflé dans le tympan des confidences propres à donner une haute idée de leur modestie.

Dans mon dernier article je t'ai expliqué ce que c'est qu'un lever. Samedi dernier il y a eu une de ces histoires-là chez M. Caron, un ministre de la

guerre qui ne fait rien, à preuve que, depuis deux ans, il n'a tant seulement pas pu procurer à nos vaillants militaires la satisfaction d'échanger quelques mornilles avec les ouaouarons qui persistent à se baigner tout nus en dépit des règlements de police prohibant les expositions universelles. Il y avait là tant de monde, sans compter les députés, que personne n'a pu s'asseoir, ce qui a dispensé les gens de se lever.

Les indigènes qui ont élu domicile au confluent du fleuve des Outaouais et de la rivière Rideau ne sont pas ennemis de la fusion des langues, ce qui produit une confusion bien propre à rappeler la petite difficulté survenue lors de la construction de la tour de Babel, cette merveille de l'architecture auprès de laquelle la tour MacKenzie n'est que de la popotte, au dire des anciens.

Pour te donner une idée de l'argot bytownais, je vais te citer quelques expressions que je te laisse le soin de traduire en langue humaine:

Lorsqu'un député ou un simple mortel dort après dîner, ce qui arrive parfois à ceux qui se bourrent trop copieusement, on dit: Un tel est à prendre sa *dîte* au lieu de sa sieste. Les magasins d'ici ont des *shop fixtures*, ce qui n'empêche pas que ceux qui font une petite *business* bien *snug* peuvent afforder de faire des *improvements* à leur *store*. En prévision des prochaines élections municipales, on a continué de *nommer* quelqu'un comme maire ou comme conseiller, pratique contre laquelle, pour ma part, je n'ai rien à redire. Seulement, il est arrivé parfois qu'un candidat *courrait* contre un autre (*ran against*) pour la *mayoralité* ce qui a eu pour effet de compliquer singulièrement l'élection et d'essouffler énormément ceux qui se trouvaient sur le *ticket*.

L'autre jour, pendant un incendie, les *hoses* de l'engine et les tuyaux de la *quedueque* ont *boité*. Conséquence: il est fortement question de *digger* les *trenches* pour poser les *pipes* d'une autre *quedueque* plus *efficace* que celle qui existe. Il fallait voir comme l'eau *flouait* dans les rues de la ville lorsque cet accident est survenu.

Après cela il n'est pas étonnant d'entendre les députés dire *hier, hier*, en chambre lorsqu'ils veulent signifier qu'ils approuvent quelque sottise débauchée par un de leurs collègues.

Il y a, de par le monde, des canayousses qui sont bien infirmes. Ainsi je pourrais te citer des gens qui massacreraient impitoyablement le baragouin de Sa Majesté la Reine Victoria chaque fois qu'ils essaient à se donner des airs de mangeurs de rosbif et dont les enfants croiraient se déshonorer en parlant français.

Je ne parle pas ici de ces pauvres ouvriers qui ont vécu parmi les Anglais et auxquels personne n'a jamais expliqué les raisons pour lesquels un canadien doit être fier de sa nationalité. Je parle des gens qui prétendent représenter l'élément français dans les conseils de la nation. On a eu l'hypocrisie de poser en patriote, en homme dévoué aux intérêts de la langue française, et par ce moyen on est parvenu au poste de ministre, de juge de la Cour Suprême, de shérif ou de bourreau et l'on n'a pas le cœur d'élever sa famille à la Canayenne.

Honte à ces transfuges de l'honneur

et du patriotisme! Que la noblesse de l'Angleterre, de la Russie et des autres paroissons du comté de Témiscouata abandonnent leur langue pour la langue française, cela se conçoit. Notre langue est la langue des peuples civilisés ou de ceux qui les représentent, mais qu'un individu dont les respectables ancêtres ont porté des souliers de boucs de génération en génération depuis la fondation de Québec veuille trancher du goddam et croit s'enoblir en permettant à ses enfants d'oublier leur langue maternelle, voilà ce qui me renverse, et si la prudence n'était pas la mère de toute sûreté, j'irais incontinent leur flanquer de mes mains royales une tripotée des mieux conditionnées. Si cela continue, je m'exile, j'émigre et je vais m'établir dans les *towshups célestes* (de l'est pour ceux qui l'entendent pas la rière) où je gémirai sur les vicissitudes des choses humaines en général et en particulier sur la bâtisse de certains parvenus canadiens.

Un de vos typographes m'a fait dire: « roi de Stadacona » au lieu de « roc de Stadacona », « Haward » au lieu de Hansard, « Ououarond » au lieu de ououarou et d'autres contresens. Je lui pardonne ces offenses là comme il convient à un bon chrétien. Mais le malheureux m'a mutilé ma chanson et je vais me venger d'abord de cet horrible attentat et je lui pardonnerai après. Il a composé l'acte avec un seul *t*, ce qui est tout à fait impardonnable au moment où le gouvernement se dispose à réduire les droits sur ce breuvage. Il me flanque une virgule à la place d'un point seul et ne fait qu'une seule phrase de deux phrases distinctes: il met *il* au lieu de *et*, *brille* au lieu de *baillie*, *matin*, au lieu de *mutin*, me retranche un pluriel dans une rime et me fait dire *embasacre* au lieu d'embarras. A mon retour lorsque je rencontrerai ce tyopla, il y aura du tintin.

En attendant j'ai fait l'acquisition de quelques articles de première nécessité pour l'accomplissement du projet que je me propose.

Je t'envoie la gravure suivante qui est la représentation des ustensiles en question. Publie-moi ça pour que ça serve d'exemple aux typographes prévaricateurs.



De cette façon, celui qui m'a massacré ma prose et mes vers ne se méprendra pas sur les intentions pacifiques qui m'animent. Je t'assure que j'ai bien hâte d'utiliser ces affaires-là dans l'intérêt du coupable que je désire ramener dans la bonne voie. Avec l'aide de ce boule dogue et de cette massue je ne désespère pas de réussir.